

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Colle
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Bolton Swiss SA
Via Lisano 3
CH-6900 Massagno
Tel.: 091 960 45 90
E-mail: sds@boltonadhesives.com
- **Service chargé des renseignements:** PSRA
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum: Tel. 145 (24h); aus dem Ausland: +41 44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
-  GHS02 flamme
 Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
-  GHS09 environnement
 Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
-  GHS07
 Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
 Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Nom du produit: UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS09

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Acétate d'éthyle
heptane

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les vapeurs.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208 Contient Rosine. Peut produire une réaction allergique.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.
· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description:** Colle

(suite page 3)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Nom du produit: UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT

(suite de la page 2)

Composants dangereux:

CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Numéro index: 607-022-00-5 Reg.nr.: 01-2119475103-46-XXXX	Acétate d'éthyle ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	25-50%
Numéro CE: 927-510-4 Reg.nr.: 01-2119475515-33-XXXX	Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 26022-00-4 Numéro CE: 607-846-5	Résine phénolique ⚠ Skin Sens. 1, H317	2,5-10%
CAS: 25085-50-1 Numéro CE: 607-533-3	résine de formaldéhyde p-tert-butylphénol ⚠ Skin Sens. 1, H317	1-2,5%
CAS: 1309-48-4 EINECS: 215-171-9 Numéro index: 025-199-09-0 Reg.nr.: Exempt	oxyde de magnésium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	1-2,5%
CAS: 110-82-7 EINECS: 203-806-2 Numéro index: 601-017-00-1 Reg.nr.: 01-2119463273-41-XXXX	cyclohexane ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	≥0,25-<1%
CAS: 8050-09-7 EINECS: 232-475-7 Numéro index: 650-015-00-7 Reg.nr.: 01-2119480418-32-XXXX	Rosine ⚠ Skin Sens. 1, H317	≥0,1-<1%
CAS: 100545-48-0 Numéro CE: 309-629-8 Reg.nr.: 01-2119979085-27-XXXX	Acide octadécanoïque, 12-hydroxy-, produits de réaction avec l'éthylènediamine ⚠ Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<1%
CAS: 68610-51-5 EINECS: 271-867-2 Reg.nr.: 01-2119496062-39-XXXX	phénol, 4-méthyl-, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène ⚠ Repr. 2, H361d; Aquatic Chronic 4, H413	<1%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

• **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

• **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 4)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Nom du produit: UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT

(suite de la page 3)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.

(suite page 5)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Nom du produit: UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT

(suite de la page 4)

- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Classe de stockage:** 3
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

141-78-6 Acétate d'éthyle

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1460 mg/m ³ , 400 ppm Valeur à long terme: 730 mg/m ³ , 200 ppm SSc;
--------------	---

1309-48-4 oxyde de magnésium

VME (Suisse)	Valeur à long terme: 3 a mg/m ³ *SSc;*Magnesiumoxid
--------------	---

110-82-7 cyclohexane

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 2800 mg/m ³ , 800 ppm Valeur à long terme: 700 mg/m ³ , 200 ppm B;
--------------	---

· DNEL

141-78-6 Acétate d'éthyle

Oral	Consommateur, hirondelle, long terme	4,5 mg/kg bw/day
Dermique	Worker, dermal, longterm exposition	63 mg/kg bw/day
	Consommateur, dermal(e), long terme	37 mg/kg bw/day
Inhalatoire	Worker, inhalative, shortterm exposition	1468 mg/m ³
	Worker, inhalative, longterm exposition	734 mg/m ³
	Consommateur, court, par inhalation	734 mg/m ³
	Consommateur, par inhalation, long terme	367 mg/m ³

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques

Oral	Consommateur, hirondelle, long terme	149 mg/kg bw/day (rat)
Dermique	Worker, dermal, longterm exposition	300 mg/kg bw/day (rat)
	Consommateur, dermal(e), long terme	149 mg/kg bw/day (rat)
Inhalatoire	Worker, inhalative, longterm exposition	2085 mg/m ³ (rat)
	Consommateur, par inhalation, long terme	477 mg/m ³ (rat)

(suite page 6)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Nom du produit: UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT

(suite de la page 5)

110-82-7 cyclohexane

Oral	Consommateur, hirondelle, long terme	59,4 mg/kg bw/day (rat)
Dermique	Worker, dermal, longterm exposition	2016 mg/kg bw/day (rat)
	Consommateur, dermal(e), long terme	1186 mg/kg bw/day (rat)
Inhalatoire	Worker, inhalative, shortterm exposition	700 mg/m ³ (rat)
	Worker, inhalative, longterm exposition	700 mg/m ³ (rat)
	Consommateur, court, par inhalation	412 mg/m ³ (rat)
	Consommateur, par inhalation, long terme	206 mg/m ³ (rat)

· PNEC

141-78-6 Acétate d'éthyle

Eau douce	0,24 mg/l
Fresh water sediment	1,15 mg/kg dry weight
Eau de mer	0,024 mg/l
Marine sediment	0,115 mg/kg dry weight
Sol	0,148 mg/kg
Sewage treatment plant	650 mg/l

110-82-7 cyclohexane

Eau douce	0,207 mg/l (rat)
Fresh water sediment	3,627 mg/kg dry weight (rat)
Eau de mer	0,207 mg/l (rat)
Marine sediment	3,627 mg/kg dry weight (rat)
Sol	2,99 mg/kg (rat)
Sewage treatment plant	3,24 mg/l (rat)
Sporadic release	0,207 mg/l

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:

110-82-7 cyclohexane

BAT (Suisse)	150 mg/g Kreatinin Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail, exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail Paramètre biologique: Gesamt-1,2-Cyclohexandiol
--------------	--

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

(suite page 7)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Nom du produit: UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT

(suite de la page 6)

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,12 mm

Caoutchouc nitrile

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 10 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 1).

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· **État physique**

Liquide

· **Couleur:**

Selon désignation produit

· **Odeur:**

Caractéristique

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **Point de fusion/point de congélation:**

Non déterminé.

· **Point initial d'ébullition et intervalle**

d'ébullition:

77-78 °C

· **Inflammabilité (solide, gaz):**

Facilement inflammable.

· **Limites d'explosion:**

· **Inférieure:**

2,1 Vol %

· **Supérieure:**

11,5 Vol %

· **Point d'éclair**

-4 °C

· **Température d'inflammation:**

460 °C

· **Température de décomposition:**

Non déterminé.

· **valeur du pH:**

Non déterminé.

· **Viscosité:**

· **Cinématique:**

Non déterminé.

· **Dynamique à 20 °C:**

20000 mPas

(suite page 8)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Nom du produit: UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT

(suite de la page 7)

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: · Coefficient de partage: n-octanol/eau: · Pression de vapeur à 20 °C: · Pression de vapeur à 50 °C: · Densité et/ou densité relative · Densité: · Densité relative · Densité de vapeur:	- Pas ou peu miscible - Non déterminé. 97 hPa 360 hPa - Non déterminée. - Non déterminé. - Non déterminé.
· 9.2 Autres informations · Aspect: · Forme: · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité · Température d'auto-inflammabilité: · Propriétés explosives: · Teneur en solvants: · Solvants organiques: · Eau: · VOC (CE) · VOCV (CH) · Teneur en substances solides: · Changement d'état · Taux d'évaporation:	- Toutes les données physiques pertinentes ont été déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminés ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la caractérisation du mélange. - Liquide - Le produit ne s'enflamme pas spontanément. - Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. 74,0 % 0,1 % 73,96 % 73,96 % 25,9 % - Non déterminé.
· Informations concernant les classes de danger physique · Substances et mélanges explosibles · Gaz inflammables · Aérosols · Gaz comburants · Gaz sous pression · Liquides inflammables · Matières solides inflammables · Substances et mélanges autoréactifs · Liquides pyrophoriques · Matières solides pyrophoriques · Matières et mélanges auto-échauffants · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau · Liquides comburants · Matières solides comburantes	- néant - néant - néant - néant - néant - Liquide et vapeurs très inflammables. - néant - néant - néant - néant - néant - néant - néant - néant - néant

(suite page 9)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Nom du produit: UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT

(suite de la page 8)

- Peroxydes organiques néant
- Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant
- Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

141-78-6 Acétate d'éthyle

Oral	LD50	4934 mg/kg (lapin)
Dermique	LD50	>20000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	29,3 mg/l (rat)

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques

Oral	LD50	>5840 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2920 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>23,3 mg/l (rat)

25085-50-1 résine de formaldéhyde p-tert-butylphénol

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)

1309-48-4 oxyde de magnésium

Oral	LD50	3870 mg/kg
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (lapin)

110-82-7 cyclohexane

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	32,88 mg/l (rat)

8050-09-7 Rosine

Oral	LD50	2800 mg/kg (rat)
------	------	------------------

(suite page 10)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Nom du produit: UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT

(suite de la page 9)

Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
68610-51-5 phénol, 4-méthyl-, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène		
Oral	LD50	>4000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5010 mg/kg (lapin)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Non applicable.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)** Non applicable.
- **Sensibilisation** Non applicable.
- **Toxicité par administration répétée** Non applicable.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

• **Propriétés perturbant le système endocrinien**

98-54-4 4-tert-butylphénol

Liste I; II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Remarque:** Toxique chez les poissons.

(suite page 11)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Nom du produit: UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT

(suite de la page 10)

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU**

· **ADR/ADN, IMDG, IATA**

UN1133

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR/ADN**

1133 ADHÉSIFS

· **IMDG**

ADHESIVES, MARINE POLLUTANT

· **IATA**

ADHESIVES

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR/ADN**



· **Classe**

3 (F1) Liquides inflammables.

· **Étiquette**

3

· **IMDG**



· **Class**

3 Liquides inflammables.

(suite page 12)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Nom du produit: UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT

(suite de la page 11)

· Label	3
· IATA	
	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR/ADN, IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : heptane
· Marine Pollutant:	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Marquage spécial (ADR/ADN):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Indice Kemler:	-
· No EMS:	F-E,S-D
· Stowage Category	A
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 60 L On cargo aircraft only: 220 L
· ADR/ADN	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

(suite page 13)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Nom du produit: UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT

(suite de la page 12)

· Remarques:	For substances with class 3 according to IMDG-Code chapter 2.3.2.2 packing group is classified in packing group III, as viscosity is in accordance with requirements (flow time t > 100s).
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1133 ADHÉSIFS, 3, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

· Directive 2012/18/UE

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· Catégorie SEVESO

E2 Danger pour l'environnement aquatique

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 200 t

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 57

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Classe de pollution des eaux:

Waterbezwaarlijkheid (NL): A(2)

classe A (Classification propre)

(suite page 14)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Nom du produit: UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT

(suite de la page 13)

- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
- **please note:**
Produit pour utilisation industrielle!
Ce produit ne doit pas être utilisé dans des lieux insuffisamment ventilés.
Ce produit ne doit pas être utilisé pour la pose de moquette.
- **VOC (CE)** 73,96 %
- **VOCV (CH)** 73,96 %
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables	Règles d'extrapolation
Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

- **Service établissant la fiche technique:** PSRA
- **Contact:** PSRA
- **Date de la version précédente:** 28.10.2022
- **Numéro de la version précédente:** 14
- **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

(suite page 15)

CH

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 15.08.2024

Révision: 15.08.2024

Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Nom du produit: UHU METALL 30g/33ml BL DE/FR/IT

(suite de la page 14)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

CH